



AVIS AU PUBLIC

Circulation



CHANTIER	RUE DE DIPPACH ET RUE DE LA PÉTRUSSE
PÉRIODE	DU LUNDI 25 NOVEMBRE 2024 DE 08:00 AU VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2024 À 16:30



Il est porté à votre connaissance que des travaux de coffrage et de réalisation de la couche de roulement seront effectués par l'entreprise Sogeroute Schmit & Schmit S.à r.l. dans la rue de Dippach de l'intersection avec la rue du Pont jusqu'au N° 21 de la rue de Dippach et dans la rue de la Pétrusse de l'intersection avec la rue de Dippach jusqu'à l'intersection avec la rue des Dahlias et ceci du lundi 25 novembre 2024 de 08:00 au vendredi 13 décembre 2024 à 16:00. A cette fin, l'administration communale est tenue d'interdire toute circulation et tout stationnement à la hauteur des travaux.

- ▶ L'accès aux garages et terrains privés des maisons N^{os} 12, 13, 15, 17, 19 et 21 de la rue de Dippach et les maisons N^{os} 67 à 69 de la rue de la Pétrusse ne sera pas garanti selon l'avancement des travaux
- ▶ Une déviation sera mise en place par la rue des Dahlias, la rue des Aubépines, la rue des Primevères, la rue de la Pétrusse, la rue des Champs, la rue Beim Schlass, la rue du Pont, la rue de Leudelage, la rue J.F.J. d'Huart et la rue de Dippach
- ▶ Les poubelles sont à déposer devant la route barrée dans la rue de Dippach et dans la rue de la Pétrusse pour la collecte des déchets
- ▶ Du lundi 9 décembre 2024 de 08:00 au mardi 10 décembre 2024 à 18:00, l'accès aux garages et terrains privés des maisons N^{os} 12, 13, 15, 17, 19 et 21 de la rue de Dippach et les maisons N^{os} 67, 68 et 69 de la rue de la Pétrusse sera bloqué. Les riverains sont priés de sortir leurs voitures des garages, respectivement de les déplacer avant le début des travaux à 08:00.
Aucune circulation ne sera tolérée pendant cette période

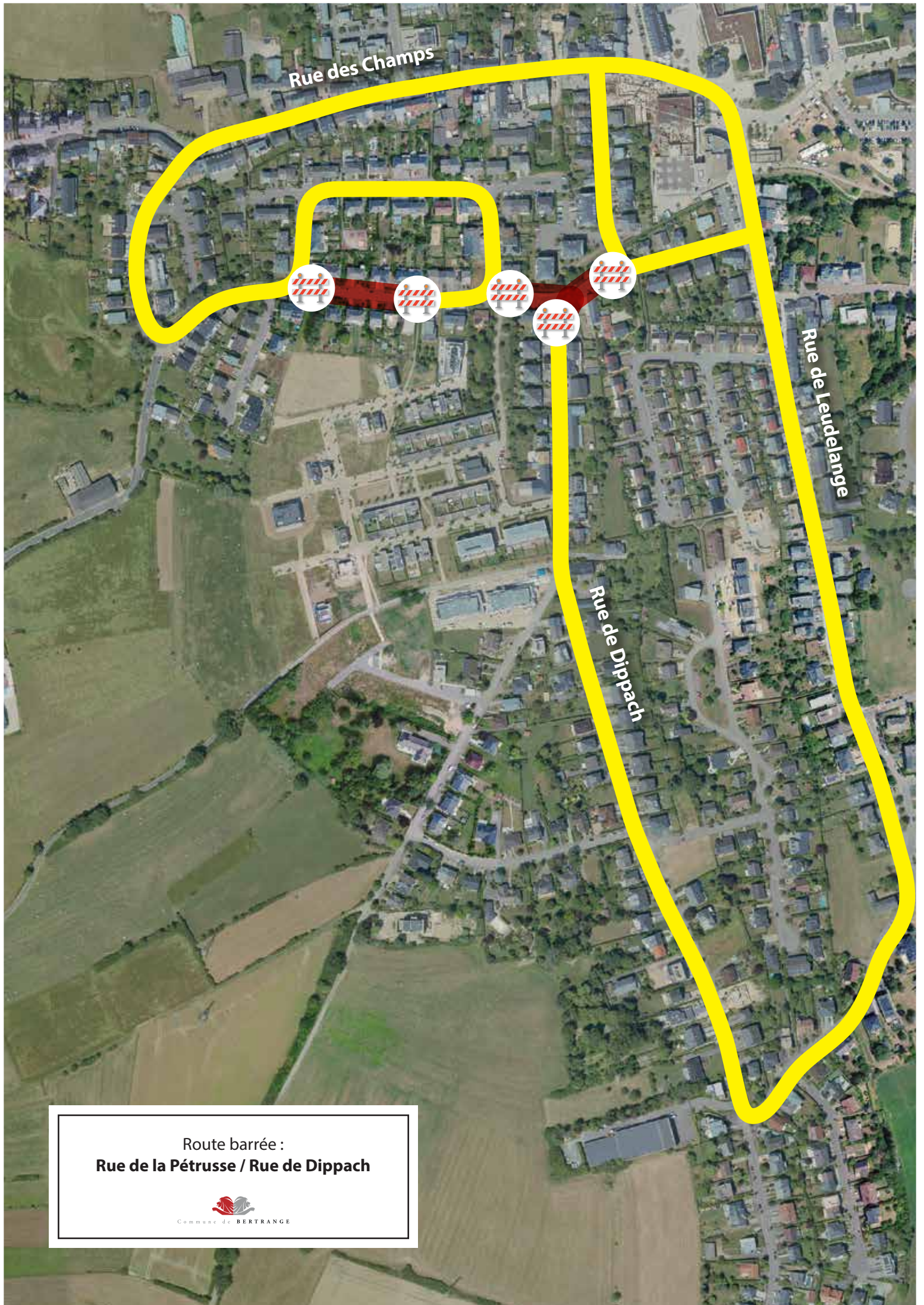
Important : Les restrictions sont également valables pour les clients, fournisseurs ou entreprises chargées de travaux privés. Ceux-ci sont à informer par les riverains concernés !

Comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le collège échevinal

Monique SMIT-THIJS Youri DE SMET Frank COLABIANCHI





Rue des Champs

Rue de Leudelange

Rue de Dippach

Route barrée :
Rue de la Pétrusse / Rue de Dippach

